



MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DE SEINE-ET-MARNE

HANDISPORT, DROITS DES ENFANTS

PASS'SPORT



Depuis deux ans, le Ministère des Sports et des JO-JOP propose aux enfants et jeunes adultes en situation de handicap de bénéficier d'une aide de 50 € pour l'inscription dans un club sportif.

 Créé le: 7/08/2023

Le Pass'Sport, c'est quoi ?

Le Pass'Sport est une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive. Le Pass'Sport est une mesure pouvoir d'achat destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.

Pour plus d'information : -> cliquez ici (https://pass.sports.gouv.fr/?utm_source=brevo&utm_campaign=CROS%20Actu%20le-de-France%20n782%20-%2030%20juin%202023&utm_medium=email)